Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway

Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenu au niveau national (dont 11 en Paca – voir carte ci-dessous) lors de ce 4e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€, puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.